



5^{eme} Débat d'experts paysans sur les impacts du COVID-19

Mbass mi ak Mbay mi

Samedi 6 juin 2020

Thème : Préparation de l'hivernage dans le contexte de COVID 19

Panélistes



Mme Déguène MBODJ, Présidente Commission Agriculture du Collège des Femmes du CNCR



M. Mamadou Korka DIAW, Président du CRCR de Sédhiou et Coordonnateur de la FONGS à Sédhiou



M. Séni Diagne CISSE, CRCR de Tambacounda

Personne Ressources :

- ◆ Abdou Hadji BADJI, Président CRCR Kolda,
- ◆ Amidou DIOP, président du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA)-Kaolack
- ◆ Ousmane NDIAYE, Directeur Exécutif de l'Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB)
- ◆ Moustapha CISSE, président CRCR de Fatick
- ◆ Aly DIAW, président du Réseau National des Coopératives de Producteurs de Semences (RNCPS)-Kaffrine
- ◆ Hamidou DIAW, président du Cadre de Concertation des Producteurs d'Arachide (CCPA)

1 CONTEXTE :

L'initiative du CNCR et IPAR « Débat d'experts paysans sur les effets de la COVID-19 » qui vise à suivre les effets de la pandémie sur le monde rural et les exploitations agricoles en particulier se poursuit. Durant le mois de Mai, Quatre (4) débats ont été organisés portant sur les thématiques liées aux préoccupations réelles des acteurs : i) Les impacts de la COVID sur la commercialisation de l'oignon tenu le 02 mai ; ii) Fermeture des marchés hebdomadaires et impacts sur la sécurité alimentaire des populations rurales tenu le 09 mai ; iii) Les impacts de la COVID sur l'élevage tenu le samedi 16 mai ; et enfin iv) Risques liés à l'Octroi des licences dans le secteur de la pêche tenu le samedi 30 Mai.

Poursuivant cette même dynamique CNCR et IPAR ont organisé un débat ce samedi 6 Juin sur le thème : « **Préparation de la campagne agricole 2020-2021 dans le contexte de la COVID 19** »

La campagne agricole de cette année démarre dans un contexte particulier, marqué par la pandémie de la covid-19, qui a fini d'instaurer à l'échelle internationale un climat d'instabilité, d'imprévisibilité et d'insécurité. Ainsi, les mesures prises par l'Etat du Sénégal visant à endiguer la progression de la maladie notamment la fermeture des marchés et l'interdiction des déplacements interurbains ont été les restrictions qui ont plus impactées le secteur agricole.

Par conséquent, il est pertinent de s'interroger sur le dispositif mis place pour réussir la campagne agricole 2020/2021 dans le contexte de la covid-19.

C'est pour cela que le CNCR et l'IPAR ont organisé un débat le samedi 6 juin 2020, pour échanger sur cette situation en vue de recueillir les préoccupations des acteurs et de proposer des solutions.

Le débat a démarré à 10h 00mn et a pris fin à 13h 30mn dans le groupe WhatsApp du CNCR qui regroupe plus de 250 participants constitués d'acteurs étatiques, de partenaires au développement, des chercheurs, de journalistes, de responsables d'organisations de producteurs, d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, dont 20 personnes ont intervenu pour poser des questions ou apporter leurs contributions au débat.

Les intervenants sont constitués majoritairement de producteurs agricoles des zones de Casamance, Kaolack, Tambacounda. On a aussi noté la participation de la recherche, des

éleveurs, des responsables d'OP, des partenaires techniques et financiers (responsable agriculture USAID).

Sidy Bâ, porte-parole du CNCR et Modérateur du débat, a fait l'introduction du débat en présentant les invités, rappeler le thème et le format.

2 EXPOSÉS DES TROIS INVITÉS :

2.1 Intervention de Monsieur Sény Diagne CISSE, CRCR de Tamba,

Pour son mot d'introduction, Monsieur Cissé a fait part de la situation actuelle au niveau de la région de Tamba, particulièrement en ce qui concerne les ménages ruraux. Sur ce registre, il a informé de plusieurs difficultés auxquelles, ils sont confrontés et qui sont liées à plusieurs causes.

1^{ère} difficulté : **Déficit pluviométrique 2019-2020**. Ce déficit avait fortement affecté la zone de la bande de Koulor, Synthiou Malem Payar. Situation qui avait fait que des paysans ont déchouqué leurs cultures et perdu en qualité et surtout au niveau de la culture arachidière, où il n'y avait pas de récolte de foin. Ce déficit est souligné dans le rapport 2019-2020 du Conseil National de Sécurité Alimentaire (CNSA) qui a montré qu'au niveau national il y'a eu 4 millions de ménages dans une situation d'insécurité alimentaire du fait de ce déficit pluviométrique, l'analyse situationnelle effectuée par l'Etat avec l'arrivée de la COVID pour un appui aux ménages en situation précaire, cible 1 million de ménages ce qui aura un gap de 3 millions de ménages dont en grande majorité, des exploitations familiales qui s'activent dans l'agriculture et l'élevage. Des enquêtes montrent que cette situation d'insécurité alimentaire est constante, voire endémique dans certaines localités.

2^{ème} difficulté : **Impact de la covid19**, notamment les mesures restrictives et autres difficultés mentionnées dans les débats antérieurs.

Sur les subventions des intrants par l'Etat, il a informé que par rapport à leur quota au niveau de Tamba 4000 tonnes d'arachide sont attendues dans les « Séko » (lieu de collecte). En se basant, sur cette quantité, ils avaient effectué les prévisions suivantes : à Tamba 1500T, Goudiry 498T, Backel 235T, Koumpentoum 1715T. Sur ces prévisions de 1500 tonnes pour Tambacounda, seul 787 sont arrivées, à Goudiry 378/498 et Koumpentoum 1226/1715.

Par rapport aux **semences de riz**, le quota riz n'est toujours disponible pas dans la région de Tambacounda, les institutions locales qui s'occupent de ce domaine notamment le PADER ont promis que la localité sera prise en compte dans le plan de contingence

préventif, prédictif et réactif en raison de la COVID. Des opérateurs sont déjà ciblés, mais les populations sont toujours dans l'attente.

Une autre difficulté, dans les localités, les agriculteurs ont reçu des semences, mais l'Etat n'a pas jusqu'à présent procédé à la distribution de l'engrais chimique. Cet état de fait rajouté au contexte de la covid-19 impacte considérablement sur le pouvoir d'achat des paysans, il serait difficile pour eux de pouvoir supporter l'achat d'engrais.

Par ailleurs, Monsieur Cissé a fait savoir qu'au niveau de la région de Tambacounda, les producteurs semenciers privés avaient organisé une activité de renforcement de capacités à laquelle avait pris part l'ISRA. Il y avait de bonnes perspectives partagées avec les participants mais jusqu'ici les producteurs rencontrent des difficultés liées aux procédures administratives pour disposer de semences. Après avoir effectué les demandes, ces semences sont mises à leur disposition à des lieux souvent éloignés, Bambey ou CRA de Saint Louis, ce qui est très pénible pour eux.

Autre part, le monopole de la distribution de ces semences soit aujourd'hui confié à de grandes organisations telles que UNIS qui exigent d'être adhérents pour en bénéficier, complique davantage l'accès aux semences. Avec la subvention de l'Etat sur la semence certifiée, le prix au kg était de 1500 F, le fait pour le producteur de passer par ces opérateurs pour disposer de ces semences, a fait passer le prix de la semence d'arachide à 3000F CFA, soit une augmentation de 50%. Il estime que ce processus de distribution des semences mise en place, causera à long terme des incidences négatives sur la reconstruction du capital semencier de qualité. La conviction des producteurs est que pour reconstituer le capital semencier, il faut inclure les organisations à la base dans le processus de distributions. Cela doit commencer par leur implication dans les concertations pour des orientations ou prises de décisions, le rôle des paysans dans les politiques agricoles mérite d'être mieux préciser.

2.2 Intervention de Madame Déguène MBODJ, Agricultrice, Présidente de la Commission Agriculture du Collège des Femmes du CNCR

Mme Déguène Mbodj, paysanne habitant dans la région de Kaolack a informé qu'en cette période de démarrage de la campagne, des subventions commencent à leur parvenir. Ils ont reçu des semences en arachide et en riz, soit : 6 tonnes de riz et 450 tonnes pour les arachides sur les 475 prévues.

La distribution a démarré depuis une semaine en ciblant les femmes actives dans ces domaines. La part allouée à chaque femme en divisant la quantité par le nombre de femmes actives, est 25 kg par femme au prix de 175F le Kg.

Mais actuellement leur souci majeur après avoir réceptionné ces semences c'est le problème de la main d'œuvre agricole car jusqu'ici les débroussages n'ont pas démarré du fait d'un manque d'ouvriers. C'est là une conséquence de la pandémie et des mesures restrictives qui ont fait que personne n'est sur place, la main d'œuvre saisonnière ne s'est pas encore présentée.

Interpellée sur la situation de l'année dernière et sur comment ils envisagent de démarrer la campagne agricole pour cette année, elle a fait savoir que l'année dernière la pluviométrie était faible dans leur zone avec seulement 2 pluies de juin à juillet avec moins de 30mm chacune. Puis, une rupture jusqu'au 16 aout. Ce qui a fait que les premières semences n'avaient pas eu une bonne germination, particulièrement l'arachide. Les paysans étaient obligés de ressemer, après le 16 aout. Ces dernières semences ont pu pousser dans des conditions d'une pluviométrie relativement faible. Il a été observé une perte des rendements par hectare avec des productions estimées dans certaines zones a moins de 300 kg d'arachide/h et moins d'1 tonne pour le mil. La qualité de la production aussi eue des répercussions sur l'aliment du cheptel. Avec des récoltes catastrophiques les quantités en foin ont été misérables, ne pouvant pas nourrir assez leur bétail. Cette situation a entraîné une flambée des prix du foin à 4000 F le sac de foin, alors que les gens venaient s'approvisionner dans leurs localités à des tarifs raisonnables.

Cette même situation pluviométrique était observée dans toute la zone jusqu'à NDRAMÉ ESCALE englobant les 58 villages de la commune de Ndiéguène.

Ainsi la plupart des producteurs avaient des difficultés à rembourser leurs emprunts. L'ASPRODEB peut apporter un témoignage dans ce cadre.

2.3 Intervention Monsieur Mamadou Korka DIAW, Président du CRCR de Sédhiou et Coordonnateur de la FONGS à Sédhiou

Au niveau de la région de Sédhiou, en guise de rappel sur la situation de l'année dernière, Monsieur **DIAW** a fait savoir qu'ils avaient reçu 80% des subventions en semences. Il y'avait eu des manquements sur la subvention des engrais. Malgré cela, ils avaient bien démarré la campagne même si la pluviométrie était un peu faible et que pour les engrais, ceux qui avaient des moyens ont acheté eux-mêmes des subventions. Au niveau de la région de Sédhiou, les producteurs avaient mis en place un mécanisme qui s'appuie sur quelques organisations de producteurs dénommées organisations de référence, à partir desquelles ils ont collecté beaucoup d'informations sur les exploitations familiales, les ménages ou sur les productions en riz, mil, maïs, et même arachide. Il s'agissait de 3 OP de référence, soit un OP par département (Boukiling Sédhiou et Goudomp). 3200 producteurs identifiés ont été identifiés et suivis dans 163 villages de 13 communes de la région de Sédhiou.

Malheureusement, la région a enregistré une pause pluviométrique qui a entraîné des pertes de semences déjà semées. Quand la pluie a repris les producteurs avaient semé à nouveau, mais la récolte n'avait pas été bonne du fait de la mauvaise pluviométrie. Tirant des leçons de cette expérience de l'année dernière, cette année, il a été conseillé aux producteurs de s'assurer à disposer de réserves de soudure pour anticiper sur d'éventuels problèmes de cette campagne.

3 APRES EVALUATION DU NIVEAU DE SECURITE ALIMENTAIRE DES PRODUCTEURS PAR RAPPORT A LA DUREE DE RESILIENCE DES AGRICULTURES, IL A ETE CONSTATE QU'ENVIRON 60% D'ENTRE EUX, POUVAIENT SE PRENDRE EN CHARGE PENDANT AU MOINS DEUX MOIS A COMPTER DU DEMARRAGE DE LA SAISON DE PLUIE. MALHEUREUSEMENT DU FAIT DE LA CRISE ENGENDREE PAR LA COVID19, LA PLUPART NE POUVANT PLUS EXERCER D'AUTRES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS ET SURTOUT PLUS D'ACCES AUX LOUMAS, ET ONT FINI PAR CONSOMMER CES RESERVES. FACE A LA SITUATION ACTUELLE, IL Y'A EU UN SOUTIEN ALIMENTAIRE DE L'ETAT, MAIS MALHEUREUSEMENT, IL FAUT LE PRECISER DES MANQUEMENTS ONT ETE OBSERVES DANS LA DISTRIBUTION DE CES KITS ALIMENTAIRES.

4 INTERVENTIONS DES PERSONNES RESSOURCES, RESPONSABLES D'OP

Après les exposés des invités, les personnes ressource (responsables d'OP) qui ont été ciblées en vue d'apporter plus d'éléments sur la préparation de la campagne ont intervenu :

4.1 Moustapha CISSE, CRCR de Fatick

En ce qui concerne, Moustapha CISSE, CRCR de Fatick, dans la région de Fatick la préparation de la campagne, selon lui, démarre bien dans l'ensemble avec la réception pour le moment de semences d'arachide. Toutefois, il a relevé un problème de qualité et de poids des semences dans certaines communes comme Dionsong, où les semences convoyées ont été renvoyées au fournisseur pour défaut de qualité. Egalement, les agriculteurs ont constaté que des sacs de 45 kg sont déclarés à un poids de 50 kg.

Sur un autre registre, il s'est félicité de l'implication du CRCR de Fatick dans la distribution des denrées alimentaires pour les populations et des appuis financiers destinés aux transporteurs.

4.2 Abdou Aziz Badji, CRCR de Ziguinchor

Durant son intervention, Abdou Aziz Badji, CRCR de Ziguinchor a d'emblée remis en cause, les propos de l'Etat, qui l'année passée avait déclaré que Sédhiou était leader en production de riz dans leur région. Une information à vérifier, selon lui, car même si la

localité a des potentialités énormes, car disposant des vallées, l'Etat gagnerait plutôt à les accompagner pour leur exploitation.

Le Bilan effectué l'année passée a révélé des difficultés liées aux intrants. C'est pourquoi, les producteurs agricoles des localités de Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, avec l'appui du PPDC ont abouti à la mise en place d'un fonds intrants. Ce fonds d'un montant de 150 millions FCFA est domicilié à la Banque Agricole et sert à faciliter l'accès des producteurs et leurs associations aux intrants de campagne. Leur objectif est de gérer eux même les subventions pour être autonomes et résoudre définitivement le problème d'intrants.

4.3 Ousmane NDIAYE, Directeur de l'ASPRODEB

A l'entame de sa contribution le **Directeur de l'ASPRODEB** a insisté sur le principe de l'autonomisation en rappelant que les paysans ont mis en place les multiples organisations pour la fourniture de services au profit de leurs membres. Chaque année, les producteurs paysans ne cessent de se lamenter de la mauvaise qualité des semences et des engrais qui leurs sont distribués. Depuis trois ans, l'ASPRODEB est entrain de piloter et de mettre en œuvre une initiative de contractualisation de la production d'arachide en garantissant la provision de semences et d'engrais ainsi que l'achat de la production.

Force est de constater que la campagne 2019-2020 a été un échec avec un niveau de collecte de 5% des 56.000 t, sur lequel portaient nos engagements, un niveau de remboursement de 40% pour 5 milliards de crédits contractés, ainsi que 80 à 90% des organisations qui sont endettées et non éligibles à tout crédit ultérieur.

Selon lui, les leaders des associations et les paysans individuels qui ont contracté les dettes ont failli respectivement à exercer leurs responsabilités et à respecter leurs engagements. Il a été constaté que plusieurs paysans ont préféré vendre leur récolte aux commerçants chinois mieux disant, et ensuite avoir déclaré un sinistre auprès de l'ASPRODEB. Ce qui pose un réel problème de respect de nos valeurs.

Pour la campagne en cours de préparation, la Banque Agricole pourrait s'engager pour appuyer la mise en œuvre d'une opération de 15 000 t d'engrais, mais il est clair que l'on doit s'acquitter des dettes antérieures.

Une rencontre des leaders des organisations, ceux du CNCR et de l'ASPRODEB s'impose afin de procéder à une autocritique, une auto-évaluation, de définir des mesures correctives et les appliquer dans le but de financer la campagne en cours, de rembourser les dettes en cours et de relancer la production. Sur la base d'une stratégie de recouvrement des dettes en souffrance ainsi que de celles nouvellement engagées en 2020-2021, il sera possible de mobiliser la Banque Agricole.

Pour ce qui concerne les assurances agricoles, il est à retenir que le sinistre est évalué conformément au contrat et sur cette base les exploitations peuvent être éligibles ou pas. C'est ainsi que les sinistres du CCPA ont été remboursés à hauteur de 20 millions l'année dernière. Pour information, les assurances ne seront pas incluses dans le contrat de la campagne 2020-2021.

4.4 Aly DIAW, président du Réseau National des Coopératives de producteurs de Semences (RCPS)-Siège Kaffrine

Tout au début de son intervention, Monsieur Diaw a fait état de son inquiétude de voir **les conflits entre agriculteurs et éleveurs** s'accroître dans cette région. Il dit avoir récemment interpellé le CDD sur cette problématique pour que des solutions soient vite apportées avant le démarrage des cultures.

Parlant des semences, il a décrié la façon dont les notifications ont été faites cette année, car le constat a été que l'Etat a juste choisi arbitrairement des producteurs à qui, il a délivré des notifications. Dans la région de Kaffrine, le kg d'arachide est actuellement vendu à 350 F le kg. Certains producteurs semenciers n'ont plus de confiance à l'Etat car après deux notifications successives (2018 et 2019), l'Etat n'a pas toujours payé les producteurs. Ce qui fait que cette année, ces semenciers ont préféré ne pas s'engager avec l'Etat. Sur les 3982 tonnes d'arachide notifiées auprès des opérateurs économiques, les 50% ne sont pas encore atteints. La quantité d'engrais reçue est très insuffisante. Elle est de 142 tonnes alors que la coopérative de Kahi à elle seule distribuait une quantité supérieure.

Pour lui, les chiffres avancés par le Ministère de l'agriculture qui soutient que l'Etat a injecté 150 milliards dans la campagne en cours, sont à vérifier.

L'Etat n'appuie pas le système de contractualisation développé par ASPRODEB. Ce système rencontre d'énormes difficultés. Cette année, on a remarqué que **sur 5 milliards financés** aux producteurs, le taux de **remboursement est très faible et est de 2 milliards seulement**. Il faut voir comment impliquer l'Etat dans ce processus.

Aussi, il estime que Le CNCR doit mener le plaidoyer pour que la Banque Agricole leur accorde des crédits, car le monde rural souffre, confronté à un problème de sécurité alimentaire. L'aide de l'Etat est insuffisante et ne touche pas tous les ménages. Il a ainsi invité le CNCR à sensibiliser ses membres pour **le développement des cultures céréalières** pour se prémunir d'une éventuelle insécurité alimentaire liée à la pandémie.

4.5 Babacar DIOP, producteur de Riz dans la vallée, président de l'Association Sénégalaise pour la promotion Sénégalaise :

En tant que producteur de riz dans la vallée, le président Babacar Diop a fait la situation dans la zone. D'abord, il a tenu à attirer l'attention sur le fait que la préparation de la campagne ne doit pas simplement se limiter dans les zones de la Casamance, du bassin arachidier et le sud-est.

Pour lui, certes dans la vallée (nord) les localités de Dagana, Podor et Matam font de la culture irriguée, mais dans les zones de Louga, Mpal, les populations s'activent dans la culture pluviométrique et devraient être accompagnées pour l'accès aux intrants et matériels agricoles.

Sur un autre registre, il a invité les producteurs à s'acquitter de leurs dettes auprès de l'ASPRODEB sur la contractualisation s'il y a lieu même qu'on leur trouve des moratoires.

4.6 Amidou Diop, président du CCPA-Kaolack

La contractualisation avait résolu beaucoup de difficultés des paysans, mais aujourd'hui, elle cause beaucoup de problèmes aux organisations paysannes qui sont endettées et trainées en justice. Il y a urgence de trouver des solutions en exigeant des apports aux producteurs. Les organisations seront obligées de diminuer le nombre de bénéficiaires de la contractualisation et de ne travailler qu'avec les bons payeurs.

Il a informé que les semences d'arachide seront difficilement accessibles pour cette année.

Enfin, il a fait un plaidoyer pour qu'un appui institutionnel soit accordé aux organisations de producteurs notamment en les aidant à disposer de personnel technique.

5 SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS :

Après l'intervention des invités et personnes ressources, les autres membres du groupe ont réagi. Les questions-réponses ont permis de faire les constats suivants :

a. Une production agricole faible en 2019/2020

L'hivernage de l'année 2020 est caractérisé par de fréquentes poches de sécheresse dans les zones de production qui ont eu pour conséquence, entre autres, de fréquents ressemis ; un mauvais remplissage des graines et une mauvaise qualité des produits surtout dans le Bassin arachidier, le Sud Est et le Sine Saloum.

Dans le Bassin arachidier, seules les cultures de mil / sorgho sont arrivés à terme ; cette situation a contribué à un déficit de fanes d'arachide, par exemples dans la zone de Ndiédiene. Ce qui rend difficile l'alimentation du cheptel domestique.

Ainsi, les paysans qui avaient contracté des dettes auprès de l'ASPRODEB, sont en difficultés pour payer, à l'exception de ceux disposant d'animaux qui ont été déstockés afin de rembourser, laissant ainsi les familles dans une situation difficile¹.

Pour la campagne à venir, **2020-2021**, Mr Cissé souligne que les bulletins météo reçus indiquent des prévisions météorologiques qui mettent en évidence globalement deux situations :

- Pour le mois de Juin-Aout, une situation humide a normal sur une bonne partie du territoire
- Pour Juillet-septembre, humide a normal sur une bonne partie du territoire mais avec occurrence d'évènement extrême (à bien considérer).

Les agriculteurs s'appuient sur de telles prévisions pour démarrer la campagne.

b. Réception et distributions des intrants semences pour la campagne 2020-2021

➤ ***La réception des semences***

Elle a été constatée dans la deuxième et troisième semaines du mois de Mai dans toutes les zones, pour la région Sud-Ouest, la réception a débuté le 14 du mois de Mai 2020. Cependant, dans bien des cas, les quantités reçues sont partiels.

A **Sédhiou**, les producteurs n'ont pas reçu le quota en intrants prévu pour les trois départements, aussi bien pour le riz et pour l'arachide et les engrais ne sont pas encore disponible: sur les 3000 tonnes d'arachide seul 1568 t ont été livrées, ce qui fait un gag de 1432 t; pour les 6000 tonnes prévues de riz seul 2885 t sont acquis.

Pour de ce qui des autres spéculations, seule le sorgho est disponible avec de 43 t livrées sur 93 t prévues, dans les départements de Sédhiou, et de Bounkuling. Selon certains intervenants, le suivi de la campagne est trop accent sur le riz, alors qu'à Sédhiou, l'anacarde, la mangue, les agrumes et le maraichage, devront être plus considérés. L'élevage doit également prise en compte en raison des feux des brousses assez importantes qu'a connu la région, les risques de conflits entre éleveurs et agriculteurs sont déjà très perceptibles

A **Kaolack**, la dotation est de 6 tonnes pour le riz, et de 475 tonnes d'arachide dont 450 tonnes sont déjà livrées pour la campagne,

¹ Le rapport de la CSS a estimé que cette situation a mis 4 000 000 de ménages en situation de vulnérabilité

A **Tambacounda**, la dotation de 4000 tonnes pour l'arachide était prévue, seul 2391 t sont disponibles

➤ ***Les conditions d'accès aux intrants :***

Pour être éligible le carré (exfam) doit être enregistré, avoir payé l'impôt per capita et versé le coût des quantités prévues. Concernant les semences de riz et de maïs cette règle ne s'applique point et les quantités distribuées dépendent des normes des projets et groupements. La qualité des semences est remise en cause dans certaines zones. C'est notamment le cas à Diossomg, où la dotation a été retournée aux opérateurs pour cause de mauvaise qualité.

➤ ***La distribution de l'engrais***

Elle reste encore un problème, les quantités prévues ne sont toujours pas encore mises à disposition des producteurs dans toutes les régions. Pour ce qui concerne la fertilisation du riz, son engrais ne faisant souvent pas partie de la dotation ; ce qui crée une contrainte à la productivité de la riziculture dans certaines zones notamment le sud-est.

➤ ***Pour ce qui est du matériel agricole.***

A Sédhiou, il y a des tracteurs parqués par la DRDR en attente de distribution à cause de l'absence des offsets.

➤ ***Homologation***

En ce qui concerne les homologations qui indiquent la distribution des semences par Seko, d'énormes problèmes liés à la bonne gouvernance ont été notés. Des producteurs qui ont été désignés avec notification, et après que la DRDR ait confirmé la qualité de la semence, se retrouvent avec des centaines de kg à leurs actifs et sont toujours en attendant de leur homologation pour la distribution des semences au niveau des « Séko » (lieu de collecte)

c. Les effets du COVID-19

➤ ***Manque de main d'œuvre pendant le nettoyage des parcelles***

Les travaux de nettoyage des champs sont en souffrance du fait du manque de main d'œuvre. Pendant la saison sèche, les jeunes qui avaient migré vers les camps de pêche et les zones urbaines à la recherche de travail saisonnier n'ont pu rejoindre les villages à cause des restrictions liées à la COVID-19. On espère qu'avec la levée des interdictions du trafic urbain, ces paysans pourraient retourner sous peu dans leurs localités.

➤ ***Plus grande vulnérabilité des exploitations familiales***

A ce jour, l'infection est plus urbaine et péri urbaine. Mais les restrictions imposées dans le cadre de lutte pour la réduction de l'infection ont systématiquement contribué à la réduction des revenus ainsi que des activités non agricoles dans toutes les zones ; surtout à cause des marchés qui ont été fermés et les limitations du transport. Les produits telles les mangues et l'anacarde ont été significativement concernés.

Dans la zone de la Moyenne Casamance, compte tenu du retard constaté dans la distribution des kits de solidarité COVID-19, certains producteurs ont consommé a utilisé leur stock de semences de céréales.

6 ENJEUX ET RECOMMANDATIONS:

A la suite des différents exposés des trois invités et les quatre personnes ressources, les autres membres du groupe ont intervenu. Ce qui a permis de mieux systématiser les enjeux et recommandations qui sont ressortis des débats.

➤ Un partenariat stratégique avec la Recherche

Du fait de la variabilité climatique et de la pauvreté de la base de production, une recherche d'accompagnement est nécessaire dans le but de fournir des variétés et génotypes adaptés aux conditions pédoclimatiques d'une part, et d'autre part, de garantir la disponibilité des semences de base pour les espèces cultivées. En sus, une proche collaboration entre l'ISRA et les organisations paysannes permettra de contractualiser la multiplication semencière dans les stations et domaines pour accélérer la réalisation de l'objectif de reconstitution du capital semencier.

➤ Des réserves de semences paysannes de qualité

Les organisations paysannes se doivent de renforcer, promouvoir et vulgariser les semences adaptées et réserves paysannes. La restitution des informations issues du suivi des exploitations familiales doit permettre de disposer et partager les données utiles à cette stratégie.

➤ Anticiper sur la résolution des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Dans certaines zones surtout le centre, les producteurs suggèrent que des réglementés de différents soient trouvés entre les agriculteurs et les éleveurs, sachant que les conflits seront récurrents en cette période d'hivernage.

➤ Orienter les subventions faites sur les semences et vers la capacitation des OP

Les intervenants estiment que pour faire face au défi de la qualité des semences, l'État doit travailler différemment avec les techniciens qui sont sur le terrain et les impliquer dans les prises de décisions. L'Etat avec l'appui de ces techniciens, doit renforcer la

capacité les producteurs RNCPS, CCPA, UNCAS), les homologuer comme producteurs semenciers et arrêter de subventionner les opérateurs dont on sait déjà que les méthodes utilisées sont inefficaces. De telles subventions dédiées aux opérateurs qui fournissent des semences de mauvaise qualité pourraient servir à soutenir mais les producteurs afin de créer et favoriser les conditions d'un retour du capital semencier de qualité.

6.1 LES RECOMMANDATIONS

Elles sont organisées en quatre catégories ci suit :

1.1. Plaidoyer

- Renforcement de la production de semences par les producteurs **CNCR**
- Suppression du quota des gros producteurs **CNCR**
- Suppression des subventions destinées à la multiplication par les opérateurs semenciers **CNCR**
- Affectation des ressources destinées à l'achat d'engrais à la promotion des réserves de semences familiales **CNCR**
- Renforcement de l'ISRA pour la reconstruction du capital semencier **CNCR-MAER**
- Interpellation du Chef de l'État sur l'application du Protocole 2019 - **CNCR**
- Organisation des caravanes de retour des migrants saisonniers vers leurs villages d'origine **CNCR-MAER-MPECHE**

1.2. Communication

- Partenariat avec le réseau des Radios communautaires pour la communication **CNCR**
- Communication pour le changement de valeurs d'intégrité et respect des engagements dans le mouvement paysan **CNCR**
- Diffusion de l'information météorologique **CNCR- Réseau Radios Locales**
- Partage des informations issues des enquêtes EXFAM pour permettre la prise de décisions pour des stratégies semencières familiales **CNCR – ASPRODEB-IPAR**

1.3. Commercialisation/Approvisionnement intrants

1.3.1. Production semences

- Concertation paysanne pour la contractualisation de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de la production [diagnostic de la situation, enjeux, autocritique et recommandations, feuille de route].
- Encadrement des producteurs et accompagnement par les Cellules Techniques des Fédérations ASPRODEB, **CNCR**

- Promotion de la création de réserves de semences paysannes de qualité **ASPRODEB, CNCR**
- Mise en place et exécution du suivi des EXFAM pour disposer de données et des informations pour la prise de décisions **CNCR – ASPRODEB**

1.3.2. Accès aux intrants & Financement

- Évaluation du Fonds Intrants par ASPRODEB en vue de son amélioration et son intégration dans le dispositif de contractualisation **ASPRODEB**
- Financement des associations au travers des coopératives s’engagent pour le crédit pour les semences et la commercialisation de la production **CNCR, ASPRODEB**
- Dépôt du montant intégral de l’apport avant d’accéder aux crédits ASPRODEB, CNCR

1.3.3. Amélioration du processus de certification

- Correction des inefficacités dans la stratégie de certification surtout pour l’homologation **DISEM -CNCR – ASPRODEB**
- Suppression des quotas des gros producteurs de semences **MAER**

1.4. Partenariat Recherche

- Financement de la recherche adaptative de variétés et essences améliorées Niébé, Pastèque, céréales, arachide, **CNCR - ISRA**
- Contractualisation de la production de F2 avec l’ISRA et production au niveau du CRA de **Tamba ISRA – ASPRODEB**

Le tableau ci-dessus décrit les activités à mener dans le court et le long terme

	Court terme	Moyen terme
Plaidoyer	<p><u>Organisation des caravanes de retour des migrants saisonniers vers leurs villages d'origine</u> CNCR-MAER-MPECHE</p> <p><u>Interpellation MAER</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Suppression du quota des gros producteurs CNCR - Suppression des subventions destinées à la multiplication par les opérateurs semenciers CNCR - Renforcement de la production de semences par les producteurs CNCR - Affectation des ressources #1 à l'achat d'engrais et #2 à la promotion des réserves de semences familiales CNCR - Renforcement de l'ISRA pour la reconstruction du capital financier CNCR-MAER <p><u>interpellation du Chef de l'État sur l'application du Protocole 2019</u> - CNCR</p>	
Communication	<p><u>Partenariat avec le réseau des Radios communautaires</u> pour la communication CNCR</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diffusion de l'information météorologique CNCR- Réseau Radios Locales - Communication pour le changement de valeurs d'intégrité et « sérieux' dans le mouvement CNCR - Partage des informations issues des enquêtes EXFAM pour permettre la prise de décisions pour des stratégies semencières familiales CNCR – ASPRODEB-IPAR 	
Accès aux intrants et contractualisation	<p><u>Production semences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concertation paysanne pour la contractualisation de l'approvisionnement en intrants et la commercialisation de la production (diagnostic de la situation, enjeux, autocritique et recommandations, feuille de route). - Encadrement des producteurs 'sérieux' et accompagnement les Cellules Techniques des Fédérations ASPRODEB, CNCR <p><u>Accès aux intrants & Financement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation du Fonds Intrants par ASPRODEB en vue de son amélioration et son intégration dans le dispositif de contractualisation ASPRODEB - Financement des associations au travers des coopératives s'engagent pour le crédit pour les semences et la commercialisation de la production CNCR, ASPRODEB - dépôt du montant intégral de l'apport avant d'accéder aux crédits ASPRODEB, CNCR 	<p><u>Production semences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place et exécution du suivi des EXFAM pour disposer de données et informations pour la prise de décisions CNCR – ASPRODEB - Promotion de la création de réserves de semences paysannes de qualité ASPRODEB, CNCR <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration du processus de certification - Correction des inefficacités dans la stratégie de certification surtout

		pour l'homologation DISEM -CNCR - ASPRODEB
Partenariat recherche	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de la recherche adaptative de variétés améliorées Niébé, Pastèque, céréales, arachide, CNCR - ISRA - contractualisation de la production de F2 avec l'ISRA et production au niveau du CRA de Tamba ISRA – ASPRODEB 	<ul style="list-style-type: none"> - Financement de la recherche adaptative de variétés améliorées Niébé, Pastèque, céréales, arachide, CNCR - ISRA - Partenariat effectif élargi aux autres secteurs de la pêche, de l'Élevage et de la Sylviculture ISRA – ASPRODEB

Liste des participants

N°	NOM - PRENOM	FONCTION /PROFIL	INSTITUTION	PROVENANCE
1	Deguene Mbodj	Présidente commission Agriculture du collège des femmes	UNCAS	Kaolack
2	Sidy BA	Chargé de communication	CNCR	Kaolack
3	Mamadou Korka Diao	Coordonnateur de la FONGS Sédhiou et Président du CRCR de Sédhiou	FONGS / CRCR	Sédhiou
4	Aziz Badji	SG FONGS	FONGS/CNCR	Ziguinchor
5	Moustapha CISSE	Président CRCR	CRCR	Fatick
6	Ousmane POUYE	Chercheur	IPAR	Dakar
7	Aly DIAW	Président RCPS	CNCR	Dakar
8	Ramata NIASS	Productrice agricole	CCPA	Taiba Niassene/Kaolack
9	Babacar DIOP	Producteur agricole Président ASPRODEB	CNCR	Ross Bethio/Vallée
10	Seyni Diagne Cisse	Président GIPA Tamba	CNCR	TAMBACOUNDA
11	Yaram Fall	Présidente collège des femmes	CNCR	Saint Louis
12	Ibrahima Paul Thiaw	coordonnateur régional de la (FONGS)	(FONGS)	Diourbel
13	Ousmane NDIAYE	Directeur Général	ASPRODEB	Dakar
14	Adama Sow	UNCES	Collège des femmes CNCR	Dakar
15	Dieynaba Sidibé	Présidente DINFEL	CNCR	Tamba
16	Amidou DIOP	Maire, Président CCPA	CNCR	Commune Ndrané

17	Adja Aida CISSE	Productrice Maraichère	CNCR	Mboro / Darou khoudoss
18	Cheikh Omar Bâ	Directeur Exécutif	IPAR	Dakar
19	Idrissa Yoro Thioye	Conseiller en politiques agricoles	CNCR	Dakar
20	Serigne SEGNANE	Chargé de programmes	CNCR	Dakar